



Projet associatif du GEA 85

I L'histoire du GEA

Le GEA a été créé en 2002, à partir d'un constat simple :

- d'une part, pour bien fonctionner, en se consacrant surtout à leur objectif premier, beaucoup d'associations ont besoin de certaines compétences dont elles ne disposent pas en interne et qui par ailleurs ne peuvent entraîner la création d'un poste à plein temps. De ce fait, souvent, le besoin n'est pas pris en charge, ou alors dans des conditions qui ne sont pas les meilleures, par des bénévoles déjà pas mal sollicités ou des salariés de la structure qui n'ont pas la compétence entière ou l'expérience suffisante pour bien assumer les tâches en question

- d'autre part, des professionnels cherchent du travail, à temps plein, ou à temps partiel, éventuellement en complément d'un autre emploi qu'ils ont déjà. Et cela sur le territoire où ils habitent.

Le GEA est l'occasion de faire se rencontrer ce besoin associatif de compétences et ce souhait légitime de travailler.

A partir de 2002, le GEA a donc aidé le monde associatif et favorisé l'emploi sur La Roche sur Yon.

Il a connu des périodes de développement, puis de stagnation, voire de déclin, pour des raisons variées, liées au contexte, à des dysfonctionnements, ou à la lassitude des bénévoles.

Il a même failli disparaître en 2015 et pendant trois ans n'a plus eu que deux administrateurs pour assurer sa pérennisation : il a alors dû être « hébergé » par une autre association.

En 2019, un rebond s'est opéré avec une équipe complétée d'administrateurs qui s'engagent à donner un nouvel élan à cette structure en laquelle ils croient. Un bilan approfondi est réalisé avec le concours du DLA (Dispositif d'accompagnement de la vie associative). Et une enquête, menée auprès des associations de Vendée, confirme les besoins et les attentes auxquels c'est typiquement un GEA qui peut répondre.

A l'occasion de l'Assemblée générale du 13 mars 2020, un nouveau conseil d'administration est élu et une feuille de route est validée.

Le rapport d'orientation présenté à L'Assemblée Générale du 13 mars 2020 et porté par un nouveau Conseil d'Administration valide une nouvelle feuille de route rappelée ci-dessous :

- élargissement de l'offre de compétences à des secteurs nouveaux
- extension du territoire d'intervention à l'ensemble de la Vendée
- développement dans l'autonomie
- recherche de financements
- renforcement de la gouvernance
- suivi amélioré de la relation avec les adhérents et les salariés.



Il s'agit bien d'une forte volonté de développement et de renouveau qui sera signifiée par le nouveau nom de l'association : GEA85.

II Les valeurs portées par le GEA85

La volonté exprimée lors de l'Assemblée générale de 2020 n'est pas une remise en cause des valeurs fondamentales du GEA de l'origine, mais bien au contraire s'enracine dans ces valeurs qu'elle développe et qui sont les suivantes : conviction de la dignité des personnes comme de la légitimité des associations, responsabilité, démocratie, et bienveillance.

Dignité des personnes

Avec des formations différentes, des situations personnelles variées, des compétences diverses, les personnes salariées par le GEA85 méritent toutes le même respect et le même traitement.

Légitimité des associations

Légalement déclarées, et se reconnaissant dans les valeurs, objets et règlements du GEA85, les associations qui deviennent adhérents du GEA85 connaissent le même traitement sans jugement sur leur objet ou leur choix de mode de fonctionnement.

Responsabilité

Tant au niveau des salariés que des adhérents, le GEA85 s'engage au respect des textes de loi en vigueur et à la qualité des prestations proposées. Il veut mettre en œuvre une relation de confiance et de sérieux avec les uns et les autres.

Démocratie

Dans sa gouvernance, le GEA85 entend faire vivre les échanges, les prises de décision, le suivi de leur mise en œuvre, en valorisant l'apport de chacun, qu'il soit administrateur, salarié ou adhérent.

Bienveillance

La prise en compte de chaque situation dans sa singularité, l'écoute des difficultés éventuellement rencontrées par les salariés ou les adhérents, la volonté de trouver des issues positives aux problèmes qui peuvent surgir se font dans la conviction de la dignité et de la valeur de chaque personne ou association.

Le fonctionnement du GEA85 partage donc les valeurs et objectifs de l'Economie Sociale et Solidaire dont il se réclame et qu'il contribue à développer et promouvoir.

III Bénévolat et professionnalisme

Bénévole ou salarié, chacun à sa place concourt au bon fonctionnement de l'association, à son image et à son développement.



Les administrateurs

Bénévoles, ils s'engagent à faire vivre l'association selon les règlements en vigueur et dans le cadre des valeurs définies plus haut. Ils s'engagent à favoriser le meilleur fonctionnement possible et le développement de l'association pour satisfaire toujours plus d'adhérents et proposer et consolider des emplois à plus de salariés.

Les salariés

Mis à disposition des adhérents, ils effectuent leur tâche selon le contrat qui les lie au GEA85 et la convention établie avec l'adhérent. L'engagement du GEA85 à leur égard est d'essayer de densifier au maximum leur horaire de travail, bien entendu dans le respect de leur choix personnel.

L'objectif est aussi d'augmenter le nombre d'équivalents-temps-plein au sein de l'association.

La relation entre les uns et les autres nécessite un climat de confiance et de responsabilité pour aller toujours vers plus d'efficacité et de satisfaction partagée.

IV Les objectifs du GEA85

Se développer sur tout le territoire vendéen

L'ajout de « 85 » au nom antérieur de l'association met en avant l'engagement d'aller à la conquête des différents territoires du département. Les principes de fonctionnement du GEA85 sont en effet valables aussi bien pour les communes et territoires périphériques que pour le chef-lieu où s'est d'abord enracinée l'association. Par l'information, la communication et le réseau dans lequel est entré le GEA85, il doit se mettre en situation de répondre aux besoins où qu'ils soient exprimés.

Développer les compétences proposées aux adhérents

Le GEA85 est conscient d'une double nécessité à cet égard : d'une part faire progresser les compétences des salariés actuels et d'autre part être en mesure de proposer de nouvelles compétences.

Les entretiens annuels et les échanges avec les salariés eux-mêmes comme avec les structures dans lesquelles ils interviennent peuvent faire apparaître la nécessité de leur proposer un complément de formation pour une évolution professionnelle ou la réalisation de leur tâche dans de meilleures conditions (aussi bien pour eux que pour l'adhérent).

Par ailleurs, il appartient au GEA85 de proposer des compétences dans de nouveaux domaines : la vie associative se complexifie par de nouvelles exigences, des recrutements de bénévoles plus difficiles et des responsabilités croissantes. Il s'agit par exemple des secteurs de l'informatique, du numérique, du développement et de la communication, etc.

Renforcer la gouvernance

Dans un premier temps, pour consolider la gouvernance, le choix a été fait de rester sur une équipe resserrée d'administrateurs qui se connaissaient bien, ce qui facilitait le travail. Désormais le CA doit s'enrichir de nouveaux membres, représentant des associations aux tailles, aux ancrages territoriaux et aux problématiques de gestion différents. C'est cela qui



amènera le GEA85 à rester ouvert et innovant.

Améliorer la relation entre administrateurs, salariés, adhérents

Indépendamment de la relation entre CA et salariés, se pose aussi la question de la relation entre le chargé de développement et les salariés mis à disposition et les membres du CA. Ainsi qu'entre les administrateurs et/ou le chargé de développement et les adhérents. L'expérience a montré qu'il faut clarifier les rôles et responsabilités de chacun, les liens de « dépendance », et les notions de contrat et de convention à l'intérieur de notre structure. Poser quelques principes simples et clairs d'articulation entre les différents protagonistes, être vigilant dans l'écoute régulière, faire circuler l'information en temps réel le plus possible, jouer la transparence et la franchise qui sont exigeantes mais surtout facilitatrices constituent des axes de réflexion à prévoir.

Une formule pourrait résumer cela : « Mieux se connaître, mieux écouter et échanger, pour mieux réagir et éviter la survenue de problèmes »

Garantir l'indépendance stratégique et l'autonomie financière

Passé par des périodes difficiles qui l'ont conduit à dépendre d'autres structures et de subventions pour assurer sa pérennisation, le GEA85 vise une stabilité financière et un rythme de développement suffisants pour garantir son indépendance, seul moyen d'être connu et reconnu comme une structure majeure d'aide à la vie associative et au développement local.

V Stratégie

Si l'on compare l'état actuel du GEA85 avec ses atouts et ses faiblesses, aux objectifs déclarés, des axes précis de stratégie apparaissent comme évidents. Ils concernent un « axe défensif », un « axe offensif » et un « axe d'adhésion aux activités du réseau de l'ESS ».

Axe défensif fondé sur ce que nous vivons déjà

C'est une démarche de proximité, réfléchie, bienveillante, sans cesse ajustée, d'accompagnement de nos adhérents et salariés, qui participe d'abord à la satisfaction des uns et des autres, donc à l'image du GEA85. Cette attitude implique de :

- diffuser automatiquement en interne, les informations sur les contacts pris, les initiatives lancées, les rencontres prévues, les questions urgentes à régler, les difficultés rencontrées,
- faire respecter avec netteté, et dans l'intérêt de tous, les règles du contrat signé par chacun,
- suivre par des contacts réguliers l'évolution des réalités vécues par les associations, comme par les salariés, de leurs besoins, préoccupations, voire problèmes rencontrés avec le GEA85. A faire par enquêtes, entretiens, ou simplement par coup de fil de temps en temps sans attendre une difficulté majeure dans la relation,
- réaliser ce « suivi » par le Chargé de développement, le Président ou un autre administrateur.



Axe offensif fondé sur ce vers quoi nous voulons aller

C'est une démarche déjà réfléchie, programmée avant la crise COVID, qui n'a pu se réaliser totalement, et est à faire dans un esprit de « conquête » sur l'ensemble du territoire vendéen. Mais en tenant compte d'une double nécessité :

- toujours devoir faire coïncider les demandes du monde associatif et nos capacités de réponse,
- ne jamais perdre de vue l'obligation d'une réponse qualitativement irréprochable.

Il s'agit d'aller présenter le GEA85 aux associations sur les différents bassins d'emploi de la Vendée, en passant par les mairies et les communautés de communes (sans doute par l'intermédiaire des « Chargés de la vie associative »).

Actions à mettre en place :

- participation aux « Assolutions » avec relance (mail ou téléphone) des associations locales qui y ont participé et /ou ont alors interrogé le GEA85,
- utilisation de la lettre d'information GEA85 régulièrement mise à jour et enrichie,
- mise en place de rencontres spécifiques informatives ciblées sur tel ou tel thème,
- articles de presse et conférences de presse,
- présence sur les chaînes locales radio et TV,
- utilisation de témoignages mis sur le site.

Axe d'adhésion aux activités du réseau de l'Economie Sociale et Solidaire

C'est un positionnement qui veut profiter de toutes les opportunités dont le GEA85 peut être informé dans le cadre de ses partenariats naturels. Il se traduit par la nécessité de :

- participer activement aux différentes manifestations mises en place en Vendée (mois de l'ESS, Espressos de PôleESS85, réunions d'information, etc.), en étant demandeur d'intervention active (table ronde, atelier) chaque fois qu'il y en a l'opportunité,
- mettre en place une veille active de nos réseaux de la part du Chargé de développement,
- faire circuler rapidement et systématiquement toute information connue de tel ou tel,
- être présent dans les documents, lettres d'info, de la MDAV, du CEAS85, de PôleESS85, de la CRESS, de la DREETS pour une bonne visibilité.

La stratégie ainsi déclinée vise à la stabilité du GEA85 (organisationnelle et financière), bien sûr à la pérennisation du poste qui a été créé de « Chargé de développement ». Elle doit aussi permettre une facilitation de la vie associative vendéenne et le développement d'emplois partagés consolidés en CDI.

Le 20 mars 2023